

DÉPLACEMENTS DE GROUPES EN SORTIE SCOLAIRE

Les classes des établissements de la Métropole grenobloise sous contrat avec l'éducation Nationale peuvent voyager gratuitement avec un titre « **40 Voyages - Sortie scolaire** ».

Valable 1 heure sur l'ensemble du réseau TAG (hors services sur réservation), il doit être validé une seule fois pour l'ensemble du groupe, à chaque trajet, y compris en correspondances.

Le groupe comprend **40 personnes maximum**, accompagnateurs inclus.

Le titre « 40 voyages - Sortie scolaire » est désormais proposé **uniquement sur carte Oûra** :

- le titre est utilisable toute l'année scolaire ;
- la carte Oûra est rechargeable pendant 6 ans.

Si votre établissement ne dispose pas encore de carte Oûra ou bien en dispose en nombre insuffisant, cette année 2022-2023, les deux premières cartes Oûra commandées sont offertes.

S'il vous en faut davantage, les cartes suivantes vous seront facturées au prix de 5 € l'unité. En cas de perte de la carte, le duplicata vous sera ensuite facturé 7 €.

À la fin de l'année scolaire, il ne sera pas nécessaire de nous les retourner.

La modernisation du système billettique permettra de les recharger à distance pour l'année suivante. Il vous suffira de nous faire une demande de renouvellement avant la rentrée scolaire. Le titre sera télédiffusé et vous n'aurez qu'à poser la carte Oûra sur un valideur, au moment de votre déplacement, pour le récupérer.

Conditions d'utilisation du titre « 40 voyages - Sortie scolaire » :

Sous réserve de places disponibles dans le véhicule et avec l'accord du conducteur, le responsable de l'établissement s'engage à ce que les déplacements s'effectuent entre :

- 8 h 45 et 16 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en périodes scolaires ;
- 8 h 45 et 12 h 00 les mercredis et samedis en périodes scolaires.

Pour tout autre renseignement, merci de contacter notre service AlloTAG au 04 38 70 38 70.

Comment obtenir le titre « 40 Voyages - Sortie scolaire » :

- *Transmettre ce formulaire dûment rempli au service ADV Eybens par email à l'adresse suivante : admin.ventes@m-tag.fr ;*
- *pour les créations, duplicata ou renouvellement de carte : Sous un délai de 7 jours, le service ADV Eybens renvoie par courrier, à l'attention du responsable d'établissement, le nombre de cartes rechargées commandé ;*
- *pour les rechargements : sous un délai inférieur à 7 jours, le service ADV Eybens télédiffuse sur les cartes désignées les titres commandés. Une fois la carte rechargée, un mail vous sera envoyé vous informant de valider la carte pour récupérer les titres.*

Comment voyager :

- *si votre groupe emprunte les lignes tram A à E, Chrono C1 à C7 ou Proximo 12 à 22, vous pouvez circuler librement aux heures admises ;*
- *si, au cours du déplacement, le groupe souhaite emprunter les lignes Proximo 23 et 26 ou Flexo 40 à 71, il est nécessaire d'obtenir une autorisation préalable de nos services, pour assurer de la place disponible dans les véhicules. Pour cela, remplir, en complément du formulaire ci-dessous, le formulaire www.tag.fr/autorisation-groupe. Vous recevez une confirmation par mail ou téléphone, vous permettant de circuler aux heures admises sur ces lignes.*

Formulaire « demande de titre 40 voyages scolaire »

À renvoyer à admin.ventes@m-tag.fr, pour envoi du titre sous 7 jours

Nom de l'établissement :

Classe :

Nom du responsable de la carte :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :

Téléphone portable :

Pour une demande de carte(s) avec titre rechargé

Nombre de carte(s) Oûra rechargée(s) du titre « 40 Voyages - Sortie scolaire » souhaité pour un groupe de 40 personnes maximum (cochez la quantité) :

1 carte 2 cartes 3 cartes 4 cartes 5 cartes

autre :

Pièces à fournir :

Ou pour un rechargement de carte(s), avec le titre « 40 Voyages – Sortie scolaire » :

Numéro de carte : Numéro de carte :

Numéro de carte : Numéro de carte :

Numéro de carte : Numéro de carte :

Numéro de carte : Numéro de carte :

J'accepte les conditions et les horaires liés à ce titre de transport.

Règlement :

..... carte(s) (sachant que les 2 premières sont gratuites) x 5 € =

..... carte(s) (en duplicata, en cas de perte) x 7 € =

Signature du responsable
de l'établissement :

Tampon de l'établissement :